

ENVI2MC - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le Master de spécialisation en sciences et gestion de l'environnement et du développement durable forme des universitaires capables de dialoguer (comprendre et se faire comprendre) tant avec les experts des différentes disciplines impliquées dans la gestion des problématiques environnementales et de développement durables (aspects économiques, environnementaux, éthiques, sociétaux et techniques dans le cadre d'une approche systémique), qu'avec toutes les parties prenantes. Le master les prépare à prendre des décisions et à agir pour résoudre des problèmes dans les domaines de l'environnement et du développement durable. Cette formation implique donc un solide enseignement balayant les aspects liés aux sciences naturelles, ainsi que les aspects économiques, sociaux, démographiques, juridiques et politiques, tous en lien avec l'environnement.

Votre profil

Vous

- vous intéressez aux questions environnementales ;
- souhaitez contribuer à la résolution de problématiques environnementales et de développement durable ;
- cherchez une formation qui vous donne les outils scientifiques et les instruments économiques, juridiques et politiques pour une gestion raisonnée des problèmes environnementaux.

Votre programme

Ce master vous offre

- des bases scientifiques solides pour la compréhension des problèmes environnementaux ;
- une approche interdisciplinaire et intégrée de l'ensemble des facteurs nécessaires à la prise de décision et à l'action : aspects économiques, sociaux, démographiques, juridiques et politiques ;
- une formation ouverte sur la pratique professionnelle ;
- des dispositifs pédagogiques modernes ;
- la possibilité de réaliser une partie de votre master au Canada ([Université de Sherbrooke](#)).

STRUCTURE DU PROGRAMME

La formation étant interfacultaire, son programme s'appuie sur une proportion importante d'activités organisées par les différentes facultés partenaires.

Le programme se structure comme suit :

1. Le tronc commun qui comprend

- des activités spécifiques communes obligatoires, disciplinaires et interdisciplinaires
- des activités intégratives interdisciplinaires
- un stage réalisé en milieu professionnel
- un projet personnel de fin d'études (= rapport de stage)

2. Des activités de renforcement disciplinaire. Ces activités permettent aux personnes venant d'horizons différents d'acquérir les bases dans les disciplines n'ayant pas fait l'objet de leur formation initiale. Les étudiant-es doivent avoir suivi une formation dans ces différentes disciplines; ils peuvent en être dispensés dans le cadre du Master ENVI2MC s'ils ont réussi (>12/20) des cours équivalents de niveau universitaire.

3. Un programme de cours choisis au sein d'une filière pré-établie ou parmi plusieurs filières. L'étudiant-e dispose d'une grande liberté pour compléter le cœur de sa formation par le choix des cours qui l'intéressent.

Le programme de l'étudiant-e devra toujours être validé par le coordinateur du master.

Compte tenu des dispenses dont peuvent bénéficier la majorité des personnes qui détiennent un premier diplôme de master, le **programme des cours** (hors stage professionnel de 3 mois et son rapport) est réalisable en **une seule année académique**.

ENVI2MC Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

⊗ Activités de mise à niveau des compétences

Activités qui doivent avoir été obligatoirement suivies (durant les études antérieures ou durant le master) pour obtenir le diplôme de master en science et gestion de l'environnement et du développement durable. Des dispenses sont possibles en fonction du diplôme antérieur, des cours équivalents déjà suivis et des grades obtenus. Pour chaque activité, un cours doit être choisi parmi la liste proposée.

⊗ Biologie

3 crédits minimum à choisir parmi les unités d'enseignement suivantes :

⊗ LBIO1114	Introduction à la biologie	Patrick Dumont	FR [q2] [30h+7.5h] [3 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LPSP1005	Biologie générale, y compris éléments de génétique humaine	François Chaumont Patrick Dumont Charles Hachez	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	X

⊗ Chimie

3 crédits minimum à choisir parmi les unités d'enseignement suivantes :

⊗ LBIR1140	Chimie générale 1	Pierre Delmelle (coord.) Charles-André Fustin Michel Ghislain (coord.)	PS [q1] [30h+30h] [6 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LFSM1101	Chimie générale et biomolécules	Patrick Henriët	PS [q1] [37.5h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LINGE1115	Chimie I	Yaroslav Filinchuk	PS [q1] [50h+10h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LINGE1223	Chimie II	Jean-François Gohy	PS [q2] [20h+10h] [3 Crédits] 🌐	X	X

⊗ Ecologie

3 crédits minimum à choisir parmi les unités d'enseignement suivantes. La priorité est donnée à l'unité d'enseignement LBIO1117.

⊗ LBIO1117	Ecologie I	Renate Wesselingh	PS [q2] [30h+10h] [4 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LBIO1217	Ecologie II	Thierry Hance	PS [q2] [30h+10h] [3 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LBIR1354	Biologie des interactions	Anne-Laure Jacquemart (coord.) Anne Legrève	PS [q2] [22.5h+15h] [3 Crédits] 🌐	X	X

⊗ Economie

3 crédits minimum à choisir parmi les unités d'enseignement suivantes :

⊗ LBIR1260	Principles of economics	Goedele Van den Broeck	PS [q1] [30h+15h] [4 Crédits] 🌐 > Facilités pour suivre le cours en français	X	X
⊗ LECGE1115	Economie politique	Rigas Oikonomou Gonzague Vannoorenberghe	PS [q1] [45h+15h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LPSP1009	Economie : éducation, santé et travail	Barbara Cresti Barbara Cresti (supplée François Maniquet)	PS [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐	X	X

⊗ Philosophie

2 crédits minimum à choisir parmi les unités d'enseignement suivantes. La priorité est donnée à l'unité d'enseignement LSC1120A.

L'étudiant-e peut éventuellement choisir une autre UE de Philosophie en étant attentif-ve aux prérequis et aux compétences dont il-elle dispose sur base de sa formation antérieure.

⊗ LCOPS1124	Philosophie	Sylvain Camilleri Nathalie Frogneux Yoann Malinge	PS [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LSC1120A	Notions de philosophie	Charles Pence	PS [q1] [45h] [2 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LSC2220	Philosophy of science	Alexandre Guay	PS [q2] [30h] [2 Crédits] 🌐	X	X

⊗ Sociologie

3 crédits minimum à choisir parmi les unités d'enseignement suivantes. La priorité est donnée à l'unité d'enseignement LPSP1007.

⊗ LDROI1221	Introduction à la sociologie	Nicolas Bocquet (supplée Benoît Rihoux) John Cultiaux (supplée Laura Merla)	PS [q1] [45h] [3 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LPOLS1121	Sociologie du comportement politique				

Bloc
annuel

				1	2
⌘ LECGE1215	Informatique en économie et gestion	Manuel Kolp Marco Saerens	PO [q2] [30h+20h] [4 Crédits] 🌐	x	x

⌘ **Statistiques et analyse des données**

4 crédits minimum à choisir parmi les unités d'enseignement suivantes :

⌘ LBIO1283	Principes de statistiques et analyse des données biologiques	Nicolas Schtickzelle	PO [q2] [30h+40h] [4 Crédits] 🌐	x	x
⌘ LBIR1212	Probabilités et statistiques (I)	Patrick Bogaert	PO [q1] [30h+15h] [4 Crédits] 🌐	x	x
⌘ LECGE1114	Statistique en économie et gestion I	Alexandre Jacquemain	PO [q2] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐	x	x
⌘ LEPL1108	Mathématiques discrètes et probabilité	Jean-Charles Delvenne Olivier Pereira	PO [q1] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐	x	

● LENVI2010

				Bloc annuel	
				1	2
⌘ LENVI2007	Renewable energy sources	Emmanuel De Jaeger Patrick Gerin (coord.) Nicolas Parmentier (supplée Hervé Jeanmart)	🌐 [q1] [45h+15h] [5 Crédits] 🌐 > Facilités pour suivre le cours en français	x	x
⌘ LGCIV2073	Hydrogeology and Geoenvironment				

Bloc
annuel
1 2

⌘ Activités en stratégies publiques

⌘ LADPU2225	Environmental Politics and Policies	David Aubin	EN [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	x	x
⌘ LSPED2010	Espace, peuplement et ressources		FR [q2] [30h] [5 Crédits] Δ 🌐	x	x
⌘ LURBA3011	Acteurs, territoires et contextes de développement	Elisabetta cinzia Rosa	FR [q1] [30h] [3 Crédits] Δ 🌐	x	x

ENVI2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)

Conditions d'accès générales

Art. 112. du Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études :

§ 1er. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants qui sont porteurs :

1° d'un grade académique de master ;

2° d'un grade académique similaire à celui mentionné au littera 2° précédent délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté flamande, en Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire, en vertu d'une décision des autorités académiques et aux éventuelles conditions complémentaires qu'elles fixent ;

3° d'un grade académique étranger reconnu équivalent à celui mentionné au littera 1° en application du présent décret, d'une directive européenne, d'une convention internationale ou d'une autre législation, aux mêmes conditions.

Les conditions complémentaires d'accès visées au littera 2° sont destinées à s'assurer que l'étudiant a acquis les matières et compétences requises pour les études visées. Lorsque ces conditions complémentaires d'accès consistent en un ou plusieurs enseignements supplémentaires, ceux-ci ne peuvent représenter pour l'étudiant plus de 60 crédits supplémentaires, compte tenu de l'ensemble des crédits qu'il peut par ailleurs valoriser lors de son admission. Ces enseignements font partie de son programme d'études.

§ 2. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, l'étudiant porteur d'un titre, diplôme, grade ou certificat de deuxième cycle, en Communauté française ou extérieur à celle-ci, qui ne lui donne pas accès aux études de master de spécialisation en vertu du paragraphe précédent peut toutefois y être admis par le jury des études visées, aux conditions complémentaires qu'il fixe, si l'ensemble des études supérieures qu'il a suivies ou les compétences qu'il a acquises sont valorisées par le jury pour au moins 240 crédits.

§ 3. Par dérogation à ces conditions générales, aux conditions complémentaires qu'elles fixent, les autorités académiques peuvent également admettre aux études de spécialisation les porteurs d'un titre, diplôme, grade ou certificat délivré hors Communauté française qui, dans ce système d'origine, donne directement accès aux études de troisième cycle, même si les études sanctionnées par ces grades n'y sont pas organisées en cycles distincts ou en cinq années au moins.

Conditions d'accès spécifiques

Conditions spécifiques :

- une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#)) ;
- une maîtrise suffisante de la langue anglaise - Compréhension à la lecture (Niveau B1/B2 [Cadre européen commun de référence](#)) - Compréhension à l'audition (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#)).

Critères établis par le jury

1. Étudiant-es titulaires d'un diplôme de master obtenu dans un pays faisant partie de l'Union européenne

Remplir simultanément les trois critères suivants :

- la moyenne des cours de master doit être de minimum 70% (14/20);
- la moyenne du travail de fin d'études (thèse/mémoire/stage) doit être de minimum 70% (14/20);
- le travail de fin d'études (thèse/mémoire/stage) d'au moins 15 crédits doit avoir fait l'objet d'un rapport et d'une défense (soutenance) face à un jury.

Il pourra être dérogé à ces critères sur base d'une expérience professionnelle ou personnelle significative et de qualité dûment attestée.

2. Étudiant-es titulaires d'un diplôme de master obtenu dans pays hors de l'Union européenne

Remplir simultanément les trois critères suivants :

- la moyenne des cours de master doit être de minimum 75% (15/20);

- Commission de programme - Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation bioingénieur ([CBIR](#))
- Commission de programme interfacultaire en Sciences et gestion de l'environnement ([ENVI](#))
- Fermes universitaires de Louvain ([FERM](#))

Responsable académique du programme: [Patrick Gerin](#)

Jury

- Président de jury: [Quentin Ponette](#)

Personne(s) de contact

- ConseilC2l.8m8pcpcpc /F1ir8/F5 Maf7/2.j5s TJ /F1 8 Tf 1 0 0 -1 151.17599487 46 du développe38.583durable